



NOTE DE PRESENTATION BUDGET PRIMITIF DELIBERATION

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune; elle est disponible sur le site internet de la collectivité.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 a été voté le 27 mars 2023 par le conseil municipal. Ce budget a été réalisé sur les bases d'un débat au sein du conseil municipal. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus;
- d'avoir recours à l'emprunt à hauteur de 400 K€ pour le financement des investissements bruts de 1,8Md'€
- de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes ou section de fonctionnement, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

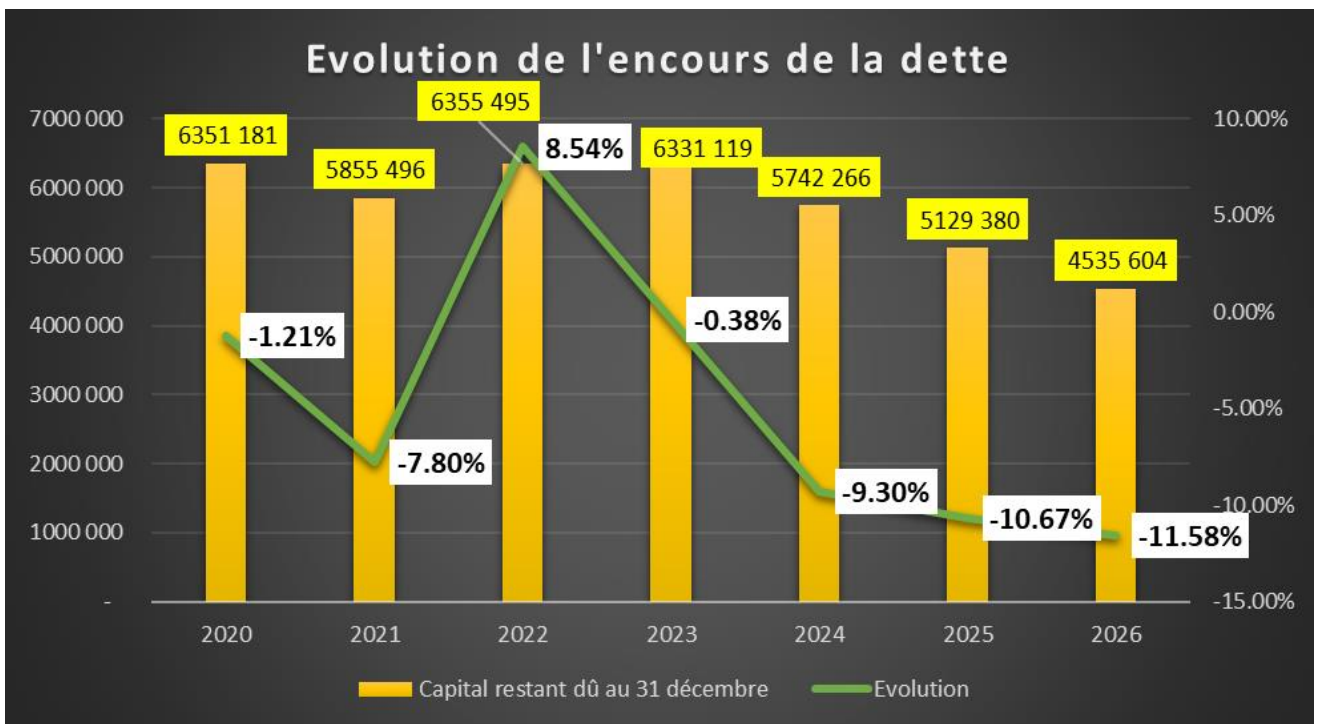
L'année 2021 a marqué la fin de la perception de la DGF au titre du redressement des comptes publics. Le montant annuel de la DGF en 2013 était de 486 k€ soit 3Md€ de perte de recettes cumulées sur la période.

Pour autant la commune a continué à investir à hauteur de 500 à 600 k€ par an depuis 2017 dans recours à l'emprunt et sans augmenter sa fiscalité. La maîtrise des dépenses de fonctionnement a été assurée sur la période et l'optimisation des recettes courantes a fait l'objet d'une politique tarifaire mesurée mais effectuée.

Même si la règle de contractualisation avec l'Etat inscrite dans la loi de programmation des finances publiques ne s'impose pas à la ville de Bizanos, il est impératif de se conformer à une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Cependant force est de constater que l'année 2023 marque le pas d'une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement eu égard à l'inflation et au coût exorbitant de l'énergie, la prévision 2023 sur ce poste est de 490k€ pour 210k€ en 2022, ce qui a pour conséquence d'obérer très sérieusement la CAF de la commune.

LA DETTE

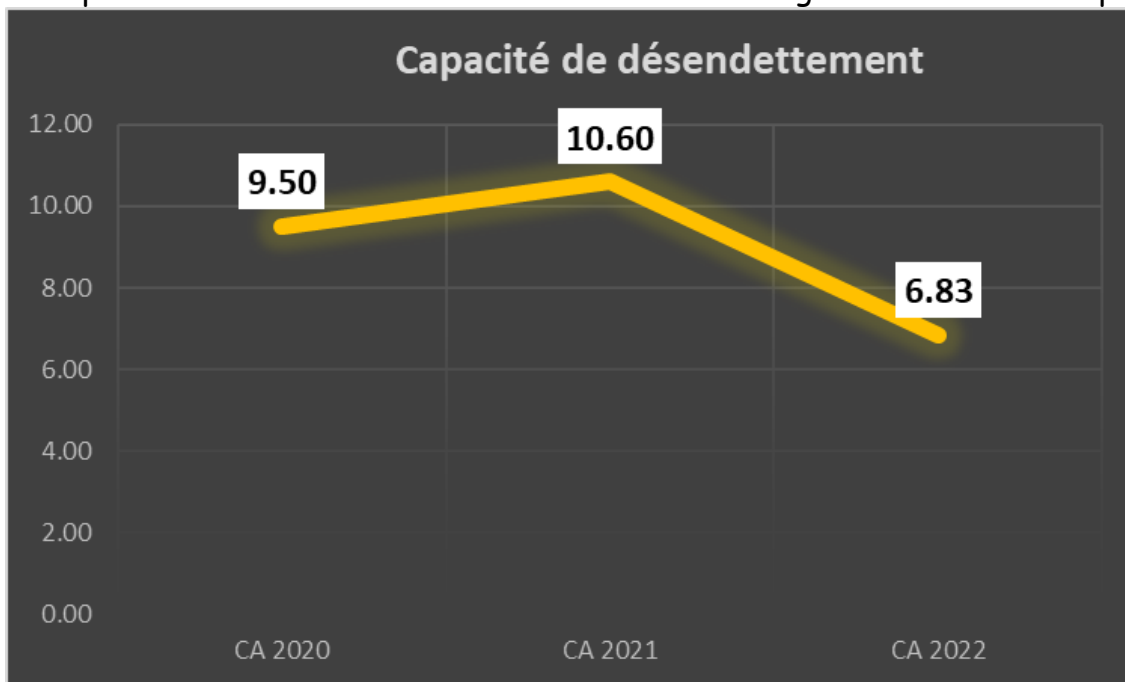
Le désendettement de la ville a été une priorité et le demeure cependant le recours à l'emprunt a été indispensable en 2022 pour permettre la réalisation de travaux indispensables tels que la mise en accessibilité des bâtiments dont l'Hôtel de Ville et le Château.



Le désendettement de la ville a été une priorité et le demeure cependant le recours à l'emprunt est indispensable en 2022 pour permettre la réalisation de travaux

indispensables tels que la mise en accessibilité des bâtiments dont l'Hôtel de Ville et le Château, pour 1.5Md'€.

La capacité de désendettement est en diminution malgré le recours à l'emprunt



LA FISCALITE

Depuis 2017, la revalorisation des bases cadastrales n'est plus fixée par un amendement parlementaire mais indexée sur l'indice des prix et de la consommation publié par l'INSEE pour la période du 1^{er} décembre n-1 au 30 novembre n

<i>Revalorisation des valeurs locatives de 7.1%</i>			
TAXE	TAUX	BASE	PRODUIT
Taxe foncière sur les propriétés bâties	32.60	8 647 000	2 818 922
Révision des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels			-
Effet du Coefficient Correcteur			404 347
		Total TFPB + ECC	3 223 269
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	33.53	19 900	6 672
		Total TFPNB	6 672
Taxe d'habitation			
TH sur les résidences secondaires	12.76	349 661	44 617
TH sur les logements vacants	12.76	131 318	16 756
		Total THRS +THLV	61 373
		TOTAL FISCALITE DIRECTE	3 291 314

Déterminants de la masse salariale 2023 par rapport à 2022

Personnel
2 800 k€
 Chapitre 012 (633 et 64)

Facteurs d'évolution	Ecart CA2022-OB2023
Entrées de personnel = 2 apprentis	+15K€
Sorties de personnel = 1 agent	-7K€
Nombre agents permanents (hors vacataires et saisonniers ALSH)	62
Avancements (échelons et grades)	+10K€
Revalorisation grilles indiciaires catégorie C*	+15K€
Mesures individuelles (-fêtes- manifestations)	+10K€
Contrats et heures variables (remplacements et ajustements besoins, vacataires ALSH)	+50K€
Recrutement CNI Passeport + agent d'entretien écoles 3 TNC	+60k€
SOLDE GENERAL	+153K€

Les recettes courantes de fonctionnement seraient en progression de 5.59% au regard du budget primitif 2022.

La dynamique fiscale permet de conserver une trajectoire favorable, grâce à la revalorisation des bases fiscales et à la restitution de l'attribution de compensation liée au transfert de la compétence SDIS. Les OB sont également construites sur une anticipation à la baisse des produits de la restauration scolaire avec une fermeture de classe en maternelle (30 élèves), des fins de conventionnement avec l'agglomération (crèche), des redevances d'occupation du domaine public non versées (utilisation de la MSP par les services de la mairie)

Rubriques	BP 2022	CA 2022	OB 2023	Evolution BP-OB
Atténuation de charges	23K€	69K€	20K€	-10 %
Produits des services	304K€	373€	329€	-8,2%
Impôts et taxes	4 597K€	4 647K€	4 889K€	+6.3%
Dotations et participations	229€	267K€	208K€	-9 %
Autres produits de gestion courantes	81K€	110K€	81K€	
Total recettes courantes	5 234K€	5 466K€	5 527K€	+5.59%
Produits exceptionnels				
Total recettes de fonctionnement	5 234K€	5 466K€	5 527K€	+5.59%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2022		Budget primitif 2023	
	Budget	Réalisé	Propositions Nouvelles	Var./N-1
011 - Charges à caractère général	1 405 800	1 200 126	1 642 900	16.9
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	620 500	595 656	909 500	46.6
61 - SERVICES EXTERIEURS	577 000	454 550	514 300	-10.9
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	199 000	140 425	208 600	4.8
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	9 300	9 495	10 500	12.9
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 691 468	2 636 985	2 800 023	4.0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 400	373	396	-71.7
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	54 800	52 853	59 616	8.8
64 - CHARGES DE PERSONNEL	2 635 268	2 583 759	2 740 011	4.0
014 - Atténuations de produits	77 700	71 440	106 000	36.4
65 - Autres charges de gestion courante	399 000	381 579	420 060	5.3
66 - Charges financières	251 600	245 752	266 274	5.8
67 - Charges spécifiques	2 800	1 253	1 000	-64.3
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	2 839	2 838	1 170	-58.8
Total dépenses réelles	4 831 368	4 539 971	5 237 427	8.4
Total dépenses d'ordre	830 602	105 202	933 944	12.4
Total dépenses de fonctionnement	5 661 970	4 645 173	6 171 371	9.0
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2022		Budget primitif 2023	
	Budget	Réalisé	Propositions Nouvelles	Var./N-1
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	304 500	373 727	329 906	8.3
73 - Impôts et taxes	4 597 532	4 647 370	1 392 234	-69.7
731 - Impositions directes			3 497 671	
74 - Dotations et participations	229 189	267 502	208 094	-9.2
75 - Autres produits de gestion courante	81 000	110 110	80 900	-0.1
76 - Produits financiers	9	29		
77 - Produits spécifiques		12 821		
013 - Atténuations de charges	23 735	68 884	20 500	-13.6
002 - Excédent de fonctionnement reporté	410 895	410 895	626 956	52.6
Total recettes réelles	5 646 860	5 891 338	6 156 261	9.0
Total recettes d'ordre	15 110	21 663	15 110	0.0
Total recettes de fonctionnement	5 661 970	5 913 001	6 171 371	9.0

COMMUNE DE BIZANOS

BP 2023

Tableau synthétique de l'investissement

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
-				-			
- TOTAL OPERATIONS				- TOTAL RECETTES AFFECTEES			
2031 - Frais d'études		29 500	29 500	1321 - Etats et établissements nationaux		48 326	48 326
20422 - Bâtiments et installations	70 000		70 000	1323 - Départements	127 867		127 867
2051 - Concessions et droits similaires	7 800		7 800	13251 - GFP de rattachement	154 405	59 500	213 905
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	40 000		40 000	1326 - Autres établissements publics locaux	9 736		9 736
2128 - Autres agencements et aménagements	8 000		8 000	13462 - Dotation de soutien à l'investissement	95 579		95 579
21312 - Bâtiments scolaires	50 000		50 000	1641 - Emprunts en euros	408 116		408 116
21316 - Equipements du cimetière	20 000		20 000	16876 - Autres établissements publics locaux	20 096		20 096
21351 - Bâtiments publics	15 000	3 960	18 960	-			
2151 - Réseaux de voirie	400 000	70 000	470 000	-			
2152 - Installations de voirie	20 000		20 000	-			
21534 - Réseaux d'électrification	29 832		29 832	-			
21578 - Autre matériel technique	10 000		10 000	-			
2158 - Autres install., matériel et outillage tec	50 000	7 000	57 000	-			
21848 - Autres matériels de bureau et mobilié	80 000		80 000	-			
2188 - Autres immobilisations corporelles	20 000		20 000	-			
2313 - Constructions	500 000	611 086	1 111 086	-			
- TOTAL NON INDIVIDUALISE	1 320 632	721 546	2 042 178	- TOTAL RECETTES	815 799	107 826	923 625
- TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	1 320 632	721 546	2 042 178	- TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ	815 799	107 826	923 625
001 - Déficit d'investissement reporté	27 151		27 151	021 - Virement de la section de fonctionnement	816 030		816 030
1641 - Emprunts en euros	550 000		550 000	024 - Produits des cessions d'immobilisations	60 000		60 000
168758 - Autres groupements	34 500		34 500	10222 - FCTVA	130 000		130 000
16876 - Autres établissements publics locaux	7 500		7 500	10226 - Taxe d'aménagement	20 000		20 000
198 - Neutralisations des amortissements	15 110		15 110	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisé	640 870		640 870
27638 - Autres établissements publics	32 000		32 000	28031 - Frais d'études	8 484		8 484
-				280422 - Bâtiments et installations	14 970		14 970
-				2804421 - Biens mobiliers, matériel et études	140		140
-				2805 - Concessions & droits similaires, brevets	16 909		16 909
-				281578 - Autre matériel technique	3 379		3 379
-				28158 - Autres install., matériel et outillage te	3 397		3 397
-				28181 - Install.générales, agencement & amén	2 510		2 510
-				281828 - Autres matériels de transport	5 051		5 051
-				281838 - Autre matériel informatique	26 388		26 388
-				281848 - Autres matériels de bureau et mobili	10 857		10 857
-				28188 - Autres	22 946		22 946
-				4817 - Indemnités de renégociation de la dett	2 883		2 883
- TOTAL DEPENSES FINANCIERES	666 261		666 261	- TOTAL RECETTES FINANCIERES	1 784 814		1 784 814
-				-			
- TOTAL INVESTISSEMENT	1 986 893	721 546	2 708 439	- TOTAL INVESTISSEMENT	2 600 613	107 826	2 708 439